

COVID-19

ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS,

Le Département de la Charente-Maritime à vos côtés.



Au cœur de toutes les solidarités, le Département de la Charente-Maritime, conscient des difficultés que vous rencontrez durant cette crise sanitaire, déploie à compter du 1er mars un dispositif global de soutien et d'accompagnement.

Découvrez les **9 MESURES** d'aides directes et indirectes mises en place.

→ VOUS ÊTES ÉTUDIANT BOURSIER ET CHARENTAIS-MARITIME ?

Des aides financières peuvent vous être attribuées :

- ✔ 400 € pour le **maintien dans un logement** situé en Charente-Maritime*
- ✔ 400 € pour l'**acquisition d'un ordinateur***
- ✔ 100 € pour financer **une connexion Internet** (abonnement, clef 4G...)*

Pour déposer votre demande, rendez-vous sur
charente-maritime.fr
☎ 05 46 31 37 52

* ces aides, accordées sous conditions, seront versées une seule fois

→ VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET CHARENTAIS-MARITIME ?

Des mesures d'accompagnement vous sont proposées :

- ✔ La **réduction des délais d'attentes pour l'obtention d'un rendez-vous avec un assistant social du CROUS** grâce à un poste supplémentaire financé par le Département. ☎ 05 49 44 53 42
- ✔ **Une aide financière** (aide alimentaire, aide au stage...) à solliciter auprès du CROUS. ☎ 0 805 65 50 80
- ✔ La mise en place d'un **numéro vert d'écoute et de soutien psychologique**. ☎ 05 46 31 76 13
- ✔ La **consultation d'offres de stages sur charente-maritime.fr** ☎ 05 46 31 76 13
- ✔ L'**accueil de stagiaires** par le Département et la **sensibilisation de ses partenaires** pour vous proposer des stages.
- ✔ Le lancement d'un appel à projet auprès d'associations pour **créer du lien social entre étudiants** (actions citoyennes, cinéma de plein air...). ☎ 05 46 31 76 13

la
Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

INFORMATIONS ET
RENSEIGNEMENTS

☎ 05 46 31 70 00



INTERNET

Actualités et informations mises à jour quotidiennement sur le site
charente-maritime.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

✔ Twitter : @departement17
✔ Facebook : @lacharente-maritime
✔ Instagram : ma_charente_maritime